

VERBATIM

CONFERENCE DE PRESSE

Bangui, le 22 octobre 2025

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Bonjour à tous, c'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA. Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

« Notre engagement demeure intact : La MINUSCA réorganise son dispositif, il ne s'agit en aucun cas d'un désengagement. » C'est le message clé que la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, transmet depuis quelques jours aux plus hautes autorités centrafricaines afin de les informer de la situation financière des missions de maintien de la paix et de son impact sur notre mission.

En raison du non-paiement ou du paiement tardif par certains États Membres de leurs contributions obligatoires au budget du maintien de la paix, le Secrétaire général des Nations Unies a été contraint d'activer, début octobre, un plan de contingence qui s'applique à l'ensemble des missions de maintien de la paix. Toutes, y compris la MINUSCA, devront réduire leurs dépenses de 15 % par rapport à leur budget annuel actuel.

Concrètement, cela signifie que nous allons devoir réduire nos effectifs - qu'il s'agisse de la Force, de la Police ou du personnel civil international - ainsi que le volume de nos opérations et programmes.

Cette décision, imposée par des contraintes budgétaires au niveau de l'ONU, n'est en aucun cas liée à la situation du pays – qui continue d'enregistrer de nombreux progrès – ni aux performances de la MINUSCA– qui continue de jouer pleinement son rôle en appui au Gouvernement.

Malgré la mise en œuvre immédiate de ce plan de contingence et le départ, dès novembre, d'un certain nombre de militaires, de policiers et de personnels civils internationaux, le mandat de la Mission reste inchangé, tout comme ses priorités, à savoir la protection des civils, le soutien au processus électoral et aux opérations de désarmement et de démantèlement dans le cadre de l'appui de la MINUSCA à l'Accord de paix, ainsi que le soutien continu à l'extension de la présence et autorité de l'Etat. Donc, un mandat inchangé, des priorités inchangées, mais aussi une présence confirmée dans toutes les zones les plus sensibles du pays, en soutien aux Forces de défense et de sécurité, aux autorités locales, et aux populations vulnérables centrafricaines.

La MINUSCA va poursuivre son travail avec les autorités centrafricaines afin de minimiser l'impact de la réduction de son budget et de ses effectifs dans le but de consolider les gains réalisés en matière de sécurité et d'extension de l'autorité de l'Etat. Il est également important de souligner que les personnels nationaux ayant un contrat fixe avec la MINUSCA ne sont pas affectés par le plan de contingence. Ils vont garder leur emploi, ce qui témoigne de la détermination de la MINUSCA à soutenir le développement du capital humain en République centrafricaine malgré les contraintes financières qu'elle subit.

Le mandat, que nous mettons en œuvre et que nous allons donc continuer à mettre en œuvre malgré l'activation du plan de contingence, sera au centre des discussions, mardi 28 octobre prochain, au Conseil de sécurité des Nations Unies. Une réunion sera consacrée à la République centrafricaine à l'occasion de la publication du rapport du Secrétaire général qui couvre la période allant du 13 juin au 13 octobre 2025. La Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, sera présente à New York pour présenter aux membres du Conseil de sécurité les principaux développements survenus en Centrafrique au cours des quatre derniers mois. Nous reviendrons en détail sur le rapport et la réunion du Conseil de sécurité lors de notre prochaine conférence de presse.

Je viens d'y faire allusion, la MINUSCA reste fermement engagée à soutenir les efforts des autorités centrafricaines pour la mise en œuvre de l'Accord de paix, l'APPR. Ces derniers jours, la Mission et l'Unité d'exécution du Programme national de désarmement, démobilisation et réintégration, l'UEPNDDR, ont mené à bien plusieurs opérations de désarmement et de démobilisation. Les 17, 18 et 20 octobre, une opération majeure a eu lieu à Bangui. Elle a permis le désarmement de 97 ex-combattants, dont douze femmes, des groupes UPC et 3R, du MPC et des anti-balaka aile Mokom, et aile Ngaïssona.

Dans la même période, à Mobaye dans la Basse-Kotto, 19 combattants anti-balaka de l'aile Ngaïssona ont également été désarmés et démobilisés. Des armes et des munitions ont été récupérées et les ex-combattants ont reçu des kits ainsi qu'une aide financière pour leur réinsertion. Enfin, une mission de reconnaissance a été effectuée le 17 octobre à Carnot dans la préfecture de Mambéré, alors qu'une autre est en cours à Noufou dans la préfecture de la Mambéré-Kadéï.

La MINUSCA continue également d'apporter son soutien multiforme au processus électoral.

Soutien logistique avec le transport par voie aérienne des dossiers de candidatures depuis les préfectures de Mbomou, Vakaga, Haute-Kotto et Haut-Mbomou vers Bangui ainsi que des membres du personnel de l'Autorité nationale des élections, l'ANE, qui avaient été déployés sur le terrain.

Soutien technique pour la numérisation des dossiers de candidature au Centre de traitement des données de l'ANE ici à Bangui.

Soutien la semaine passée à 52 activités de sensibilisation et d'éducation civique qui ont touché plus de 3 000 personnes, dont près de 56 % de femmes. Auxquels s'ajoutent la poursuite du soutien à la mise en œuvre du plan intégré de sécurisation des élections, le PISE, à la planification opérationnelle et la contribution du système des Nations Unies aux efforts nationaux de mobilisation des ressources.

La dernière information de ce jour concerne la remise officielle ce matin par la MINUSCA du site de stockage de munitions du Camp Kassai à Bangui aux autorités nationales. Une nouvelle étape a été franchie vers une appropriation nationale de la gestion des armes et des munitions, contribuant ainsi au renforcement de la gouvernance du secteur de la sécurité en République centrafricaine.

Question des journalistes

Combattant+ (Jacques-Emmanuel Nguet)

- Vous avez dit dans vos propos liminaires que le mandat de la MINUSCA restera inchangé, mais le personnel sera réduit. Nous savons tous aujourd'hui que si la RCA survit, c'est grâce aux efforts de la MINUSCA, mais si cet effectif est réduit, est-ce que cela ne pourrait pas exposer la population [inaudible] à la gueule de lion ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci pour votre question. Évidemment, c'est une préoccupation que nous avons tous. Et comme je l'ai précisé dans mon propos liminaire, cette baisse de notre budget, donc de 15%, est une mesure qui est contrainte. Le Secrétaire général [de l'ONU] a été contraint de prendre cette décision car certains États membres, soit n'ont pas payé leur contribution, soit ont réduit la part de leur contribution, soit ont des retards de paiement dans leur contribution au budget de maintien de la paix, le budget du maintien de la paix, qui concerne l'ensemble des 11 opérations de maintien de la paix en cours. Afin de pouvoir continuer à avoir des activités dans l'ensemble de ces missions de maintien de la paix, il faut faire des économies, car sinon, on va dépenser plus d'argent que nous aurons d'argent dans nos réserves et ça n'ira pas. Donc, c'est quelque chose de contraint. Et toutes vos préoccupations sont nos préoccupations. C'est la raison pour laquelle l'approche qui a été prise dans cette mission est de décider de se concentrer sur les priorités actuelles de notre mandat, c'est-à-dire qu'il y a des zones sanctuarisées sur lesquelles nous n'allons pas toucher, qui sont, au moment où on se parle, le soutien à la mise en œuvre du processus de paix, avec notamment le soutien aux opérations de désarmement et de démobilisation, il y a un momentum, il y a ces groupes armés qui ont décidé de rejoindre l'APPR et il faut absolument que nous fassions fructifier et que nous capitalisions sur cela. Il y a évidemment la période électorale avec les élections

couplées qui sont prévues le 28 décembre. Il y a la protection des populations civiles et tout ce qui a été fait concernant l'extension et l'autorité de l'État. Ces priorités, qui sont les priorités du mandat, restent nos priorités. Un autre élément de l'approche est de continuer à avoir une présence sur le terrain, quasiment partout, et notamment dans les zones les plus vulnérables. On ne va pas toucher à la Vakaga et au Haut-Mbomou à l'heure actuelle où on sait que ce sont des zones de fortes tensions. Voilà l'approche qui a été prise. Maintenant, c'est la raison pour laquelle la Représentante spéciale a eu beaucoup d'engagements ces dernières semaines avec les autorités. Le Président de la République, lui-même, avait été informé de cette décision par le Secrétaire général des Nations Unies lorsqu'il s'était rendu à New York à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations Unies fin septembre. Donc, la Représentante spéciale a des engagements avec l'ensemble des autorités, car plus que jamais, il va falloir renforcer la coopération entre la Mission et les autorités nationales. Plus que jamais, la solidarité doit être le mot clé mais, effectivement, notre plaidoyer, c'est celui de préserver les acquis. On l'a vu, il y a eu beaucoup de gains en matière de sécurité en République centrafricaine ces dernières années et c'est un bien que nous voulons préserver et tout est mis en œuvre afin de pouvoir le préserver. Alors bien sûr, il y a des activités qu'on ne va plus pouvoir faire, qui ne seront pas celles qui correspondent aux priorités que je vous ai indiquées. Cela va nécessiter une flexibilité de tous les instants. C'est une décision qui est prise actuellement, c'est un plan de contingence qui correspond à une situation à un moment donné. On peut avoir des contributions qui arrivent plus tard, ce qui est aussi important, c'est que cette situation, elle n'est pas irréversible. On peut revenir à une situation dans quelques mois où on aura atteint le niveau de contributions et le niveau de budget qui était le nôtre. Donc, voilà ce que je pouvais répondre à votre préoccupation qui est une préoccupation qu'évidemment, nous partageons tous.

C'est un moment difficile pour nous tous. C'est un moment difficile pour cette Mission. C'est un moment difficile pour les missions voisines en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud, pour ne citer que celles-là, puisque ce sont des pays frontaliers. C'est une situation difficile à New York. C'est une décision qui a été très difficile à prendre pour le Secrétaire général mais, comme l'a indiqué le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Lacroix, il n'y avait pas d'autres options. C'était où on prenait cette décision ou dans quelques mois, on fermerait toutes les opérations de maintien de la paix.

Question des journalistes

LANOCA (Aubin Ndata)

- Je voulais rebondir sur la préoccupation du confrère de tout à l'heure et en évoquant aussi d'autres aspects les plus sensibles. Vous savez, la MINUSCA est là pour accompagner le Gouvernement, accompagner le pays. Du moment où il y a cette réduction du budget de 15 % et aussi avec tous ces aspects qui sont en cours, ma question est de savoir, par rapport à l'élection, qui se pointe vraiment à l'horizon, et la MINUSCA est également dans ce plan de sécurisation de cette élection, du moment où la Force va se retirer, je ne sais pas, cela ne va pas compromettre le bon déroulement de ces scrutins groupés ? C'est un questionnement qu'on se pose aussi à travers cette situation. Du côté de la MINUSCA, qu'est-ce qu'elle propose au Gouvernement dans ces changements de paradigme du côté où le budget réduit, les Forces vont se retirer et aussi la situation inquiétante au niveau de nos frontières ? Comment est-ce que la Force va se mobiliser puisque d'autres vont partir ? Et puis, il y a un autre plan de changement que la MINUSCA peut toutefois proposer au Gouvernement de pouvoir renforcer, garantir la sécurité de la population au niveau du territoire.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Je crois l'avoir indiqué concernant la situation aux frontières, notamment la frontière avec le Soudan et la frontière avec le Soudan du Sud, donc, Vakaga et Haut-Mbomou, pour l'instant, je l'ai dit, ce sont des sanctuaires et nous ne touchons pas le dispositif et même, au moment où on se parle, notre dispositif dans la Vakaga, avec les incidents de ces derniers jours, les patrouilles sont renforcées. Nous faisons beaucoup dans la Vakaga pour pouvoir minimiser l'impact de la situation actuelle. Donc, concernant le plan de sécurisation des élections, vous le savez, il s'agit d'un plan intégré de sécurisation des élections qui regroupe non seulement la MINUSCA mais aussi l'ANE, les Forces de défense et de sécurité et les Forces de sécurité intérieure. Nous ne sommes pas les seuls, nous sommes un des éléments. Nous allons continuer à jouer notre part dans ce plan de sécurisation, mais aujourd'hui, encore plus que hier, il est très important, justement, d'assurer une parfaite coordination de tous les acteurs qui sont impliqués dans la mise en œuvre de ce plan de sécurisation des élections. Nous travaillons et

nous allons poursuivre notre travail avec les Forces de défense et de sécurité, avec les Forces de sécurité intérieure, pour s'assurer que cette coordination fonctionne, concernant ce cas particulier du plan des élections, mais aussi d'une manière générale. Je sais que notre Commandant de la Force est aussi en relation avec le Chef d'état-major, idem pour le Chef de la police qui est en relation avec les Chefs de la police et de la gendarmerie. Il est important de voir dans quelle mesure les Forces de défense et de sécurité nationales peuvent aussi se déployer dans les zones plus stabilisées. Parce que de toutes façons, vous le savez, la nature même d'une... qu'il y ait la décision d'une coupe ou non, la nature même d'une opération de maintien de la paix est éphémère et provisoire. Donc cette transition entre la présence de forces des Nations Unies et la présence des Forces de défense et de sécurité est quelque chose de tout à fait naturel. Il faut s'assurer que cette transition se fasse en coordination. Il faut s'assurer aussi qu'elle s'accompagne, c'est aussi un des aspects de notre travail, d'une professionnalisation grandissante de l'armée, ce que nous avons pu constater également.

Question des journalistes

Le Gardien Médias (Aubin Ndata)

- Merci. Je voudrais aussi rebondir sur la même question que mes prédécesseurs concernant la réduction du personnel de la MINUSCA. Nous savons tous que la MINUSCA dispose de nombreuses bases à travers le pays. J'aimerais juste savoir est-ce que la réduction du budget et de l'ensemble du personnel ne va pas conduire à la fermeture de certaines bases dans le pays ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Je le rappelle, il s'agit d'une réduction de 15 % de notre budget, donc de la partie financière, mais ça va correspondre à une réduction de capacités plus importante. 15 %, c'est le budget. Ensuite, en sachant que nos années budgétaires commencent le 1^{er} juillet, là, nous avons eu en juillet, août, septembre et quasiment tout octobre, nous avons fonctionné sans cette réduction de 15%, ce qui fait que l'effort à accomplir va être plus important. Oui, nous allons fermer des bases. Évidemment, nous n'allons pas pouvoir..., dans la mesure où nous allons avoir une baisse de nos effectifs militaires, du personnel en uniforme, nous allons fermer des bases. Les discussions sont actuellement en cours concernant les personnels en uniforme. Ces discussions sont en cours avec les pays contributeurs de troupes et contributeurs de police à New York. La Représentante spéciale du Secrétaire général, elle-même, hier soir, par VTC, a briefé ces pays contributeurs de troupes, mais les 15 % de réduction de cette partie financière, comme je l'ai indiqué dans mon propos liminaire, indiquent le prochain départ de personnels en uniforme et de personnels civils internationaux et le départ de personnels en uniforme va tout naturellement impliquer et aura pour conséquence la fermeture de certaines bases.

Question des journalistes

Radio Guira FM (Maxime Lalaye)

- Ma question concerne juste le DDR. Est-ce que de nos jours, on peut connaître le nombre exact des ex-combattants des armées démobilisés avec l'appui de la MINUSCA, à la suite du retour dans l'Accord de paix de l'UPC et de 3R ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Comme je l'ai dit dans mon propos liminaire, la semaine dernière, on a enregistré des progrès dans les opérations de désarmement et de démobilisation. Mais, en effet, depuis le 10 juillet, la date à laquelle les opérations de désarmement et démobilisation avaient commencé pour les groupes 3R et UPC qui avaient donc réintégré l'APPR, donc depuis le 10 juillet, plus de 692 ex-combattants ont été désarmés et démobilisés et plus de 522 armes ont été collectées grâce au soutien sécuritaire, financier, technique apporté par la MINUSCA, à l'unité nationale chargée du programme DDR. Donc, c'est cet élan que nous voulons poursuivre et c'est la raison pour laquelle, comme je vous l'ai indiqué depuis le début de cette conférence de presse, cette priorité, priorité du désarmement, de la démobilisation, qui est un gage pour la sécurité à venir, présente et à venir de tous les

Centrafricaines et tous Centrafricains, reste donc une priorité et nous allons continuer en soutien à l'UEPNDDR de mener des opérations.

Question des journalistes

Radio Ndeke Luka (Djeff Dao)

- J'ai trois petites questions très rapidement à balayer. Commençons avec la première pour pouvoir aussi renchérir les interventions de certains confrères sur la question de la réduction de l'effectif qui va aussi causer jusqu'au départ de certains contingents, voire aussi la fermeture de certaines bases. Entre temps, dans votre discours tout à l'heure, vous avez souligné un point et ce point est capital, la question des zones qui sont sensibles. À l'exemple, il y a beaucoup plus de Birao dans la Vakaga mais entretemps, il y a le contingent zambien qui doit quitter déjà cette zone. Donc, nous voulons d'abord avoir cette confirmation du départ du contingent zambien dans cette zone. Et en deuxième lieu, nous sommes dans une période très sensible, nous savons très bien que les élections sont en cours. Nous savons que les FSI et FDS de la République centrafricaine ne seront pas vraiment à la hauteur de protéger ces zones lors des élections. Quand il y a contact avec les autres belligérants, c'est toujours affrontement. Il n'y a que la MINUSCA, à travers ses contingents qui peuvent déjà se mettre dans la ligne de mire pour pouvoir les séparer un tout petit peu. Mais déjà qu'il y a ce contingent zambien qui doit déjà quitter la localité, n'est-ce pas que la population est en train d'être exposée ? Et n'est-ce pas aussi, en quelque sorte, on peut dire, un embroglio pour la protection du processus électoral en cours ? Parce que dans le mandat de la MINUSCA, il y a ce qu'on appelle la protection civile. La population civile est en train d'être délaissée. En deuxième point, la semaine surpassée, lors de la conférence, nous avons suggéré un nombre de points aussi dont on fait partie la question de kidnapping du maire d'Am-dafock. Qu'en est-il de la situation jusqu'aujourd'hui ? Or que dans le mandat de la MINUSCA, la protection de civils fait partie. Et cela, c'est également, on peut jumeler avec le processus électoral en cours, que cette situation a eu lieu. Alors, qu'en est-il de la situation jusqu'alors ? Et la toute dernière question, la toute dernière question, ça concerne les bénéficiaires du CVR [programme de réduction de la violence communautaire] à Gambo, à 75 km de Bangassou. Ils avaient revendiqué des fonds que MINUSCA devait leur payer après le travail de CVR. Nonobstant, le côté où la MINUSCA était partie faire un désarmement, ils n'ont pas eu gain de cause d'abord, mais avec le projet CVR, ils n'ont toujours pas eu gain de cause. Ils ont alerté lors d'une conférence de presse, j'ai signalé et on m'a fait savoir que le processus est en cours et la MINUSCA va avoir avec le personnel là-bas pour pouvoir donner la suite. Il n'y a aucune suite jusqu'aujourd'hui et je suis toujours en contact avec eux, ils ne cessent de m'appeler au quotidien pour voir qu'on aide la suite. Parmi eux, il y a certains qui vont à l'école, mais il y a déjà la rentrée scolaire qui se profile, c'est déjà en cours, ils doivent retourner à l'école. Vous savez, vous connaissez très bien la condition dans les arrière-pays et dans cette zone aussi, avec sa fragilité. Cette partie de la population, qui devait retourner à l'école, attend à ce que cette somme lui soit versée pour pouvoir payer les frais scolaires, les fournitures, pour pouvoir retourner à l'école. Mais rien n'est fait jusqu'alors. Qu'en est-il de la situation ? Merci.

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Je vais déjà commencer par lever un malentendu : Il n'est absolument pas question que le contingent zambien quitte la Vakaga. Je ne sais pas où vous avez eu cette information. Comme je l'ai indiqué dans mon propos liminaire, nous avons l'approche dans cette mission, pour la mise en œuvre de ce plan de contingence, de ne laisser personne de côté dans les zones sensibles et il va de soi qu'actuellement, hélas, Birao, dans la Vakaga, est l'une de ces zones sensibles. Au contraire, à Birao, compte tenu de la situation qui prévaut actuellement, nous avons renforcé la présence de la Force là-bas, nous renforçons nos patrouilles. Ça, c'est pour la réponse concernant votre première question.

Pour la deuxième question pour le processus électoral, je l'ai indiqué, le plan intégré de sécurisation du processus électoral est un plan qui réunit plusieurs partenaires, donc la Force de la MINUSCA, mais aussi les Forces de défense et de sécurité et l'ANE. La coordination, plus que jamais, est clé pour pouvoir assurer le succès de la mise en œuvre de ce plan. Et là encore, dans le cadre des priorités de son mandat, la MINUSCA jouera sa part, pleinement sa part de sécurisation du processus électoral, mais elle n'est pas seule.

Concernant le kidnapping du candidat maire d'Am-dafock, nous sommes informés de cette situation, mais nous n'avons aucune nouvelle, nous ne l'avons pas vu et nous n'avons pas de nouvelles. Voilà ce que je peux vous dire.

Quant aux bénéficiaires du CVR à Bangassou, c'est une question, effectivement, qui revient depuis plusieurs semaines. Je note avec satisfaction et avec une certaine émotion que les bénéficiaires souhaitent pouvoir utiliser l'argent qu'ils vont recevoir pour pouvoir retourner à l'école, ce qui est un des objectifs que nous souhaitons atteindre par ce programme de réinsertion. En revanche, je vais à nouveau me rapprocher de mes collègues, je sais que ça suit sans cours, mais force est de constater qu'il y a sans doute quelques lenteurs administratives et également cette situation de non-paiement, à vérifier, et, peut-être, aussi liée à la situation de crises de liquidités que nous traversons actuellement, mais, une chose est certaine, c'est que l'argent sera versé.

Pour la protection des civils, vous avez parlé à plusieurs reprises dans vos questions de la protection des civils. Je tiens à le rappeler, le mandat de protection des civils, oui, c'est la priorité de notre mandat, c'est le chapeau de notre mandat puisque le Conseil de sécurité a demandé à la MINUSCA de venir ici afin de rétablir la paix et la sécurité, en nous donnant un mandat de protection des populations civiles qui vivent sous la menace de violences. Je suis à votre écoute pour une autre question.

Question des journalistes

Radio Notre Dame (Romeo Doubalet)

J'interviens sur ce qui concerne la protection des civils dans le Haut-Mbomou. Présentement, la population est de l'autre côté, en RDC. Mais à chaque fois, cette population se plaint de violations graves qui se déroulent au bord du fleuve, Mbomou. Donc, à chaque fois, les forces qui sont au bord du fleuve, les racketts et même les viols. Et de deux, on s'approche des élections. Dans cette région, il n'y a pas de candidats aux élections locales. Alors, la MINUSCA, qu'est-ce que la MINUSCA fait ou qu'est-ce que la MINUSCA entend faire avec le Gouvernement pour organiser de manière que les déplacés qui sont de l'autre côté retournent pour qu'il y ait des élections dans cette région ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci. Concernant le Haut-Mbomou, vous avez raison, il y a actuellement 62 000 réfugiés centrafricains à Zapai, de l'autre côté de la frontière, auxquels on peut ajouter 1 000 personnes déplacées internes qui sont toujours à Zemio en raison de la situation sécuritaire compliquée qui prévaut dans cette partie de la préfecture. La MINUSCA travaille en étroite relation avec le CEMOP, le Comité de mise en œuvre préfectoral de l'Accord de paix du Haut-Mbomou. Une mission a eu lieu récemment à Zémio. Une autre est prévue dans les prochains jours. Et des consignes ont été données par la Représentante spéciale afin d'accélérer et de renforcer toutes les initiatives de médiation, y compris transfrontalière afin de pouvoir trouver une issue à ces déplacements et faire en sorte que les populations puissent rentrer le plus rapidement possible de ce côté-ci de la rivière.

Concernant votre deuxième question, vous nous dites qu'il n'y a pas de candidats aux élections locales dans la préfecture. À ma connaissance, il n'y a pas de candidats aux élections locales à Zemio et à Djema, mais dans d'autres dans d'autres sous-préfectures, il y en a. Djema ou Zemio, c'est tout simplement parce que les bureaux n'ont pas pu être installés. Que fait la MINUSCA ? Il s'agit d'une prérogative des autorités centrafricaines. Nous soutiendrons les décisions qui seront prises par les autorités centrafricaines et par l'organisation en charge des élections, afin effectivement de pouvoir s'assurer que les élections locales se déroulent sur l'ensemble du territoire centrafricain mais nous intervenons en soutien de ce qui sera décidé par les autorités centrafricaines.

Question des journalistes

L'Agora (Bao Melchisedek)

- Bonjour. Je crois avoir deux petites préoccupations qui tournent aux questions de la réduction budgétaire de 15 %. La première est celle-ci Comment la MINUSCA compte-t-elle maintenir le même niveau d'efficacité opérationnelle sur le terrain malgré cette réduction de 15 % ? La dernière : que répondez-vous à ceux qui craignent que cette réduction budgétaire soit le signe d'un désengagement progressif des Nations Unies en République centrafricaine ?

Réponses aux questions

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Je vais tout de suite répondre à la deuxième question. Comme je l'ai dit en entame de la conférence de presse, le message clé de la Représentante spéciale est de dire : Il ne s'agit pas de désengagement, il s'agit d'une réorganisation. Je crois que ça, c'est vraiment très important. Et une fois encore, c'est une situation de crise. Cette crise, elle existe depuis... Cette situation dure depuis plusieurs années et, jusqu'à présent, l'Organisation était parvenue à faire en sorte qu'elle soit transparente sur le terrain. Cette fois-ci, ce n'est plus possible, mais c'est une crise que nous espérons ponctuelle. Et donc, ce sont les mesures qui sont prises actuellement, la plupart des mesures qui sont prises actuellement, il reste la possibilité de faire un jour, si le niveau des liquidités remonte, de faire machine arrière et de revenir à la situation qui prévalait il y a encore quelques semaines. Donc, en tout cas, je le dis, je le répète, il ne s'agit pas d'un désengagement, il s'agit d'une situation qui est contrainte et il ne s'agit ni d'un désengagement ni d'un désintérêt des Nations Unies pour la République centrafricaine.

Vous l'avez vu la semaine dernière, une haute Représentante de OCHA était présente en République centrafricaine. La semaine prochaine, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la Centrafrique, Mme Rugwabiza, sera à New York pour la réunion du Conseil de sécurité, autant de signes qui montrent la volonté de poursuivre notre engagement aux côtés des Centrafricains et des Centrafricaines. On a tellement construit ensemble pendant ces dix dernières années, on ne va pas s'arrêter presque à la fin du guet.

Comment maintenir le même niveau d'efficacité opérationnelle ? C'est tout l'exercice. Cela nous renvoie à l'exercice qui est actuellement effectué, réalisé par le leadership de la Mission, c'est cette question à laquelle, à la fois, la Représentante spéciale, le Commandant de la force, le Chef de la police et les autres membres du leadership, les Représentants spéciaux adjoints, c'est cette question qu'ils ont eue en tête lorsque le plan de contingence au niveau de la MINUSCA a été établi et c'est ce qui a guidé les décisions actuelles. Donc, je vous le rappelle : maintien des priorités du mandat, maintien d'une présence sur le terrain dans les zones les plus sensibles où il y a le plus de risques de vulnérabilité.

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site [web de la Mission](#), sur [Facebook](#), [X](#), [YouTube](#) et [Instagram](#). L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Merci à tous pour votre participation.